



## **Nouvelle semaine scolaire et temps partiel en Meurthe et Moselle**

**Le Dasen 54 a reçu le SE-UNSA en audience le 21 mars 2013.** Il était accompagné de son adjointe et de l'IEN adjointe au Dasen.

### **1) 10 % des communes passeraient à la nouvelle semaine :**

Le Dasen a rencontré plus de 400 maires. La liste des communes évolue tous les jours. 50% des maires n'ont pas encore répondu, mais sont obligés de se signaler uniquement ceux qui demandent un report à 2014.

A priori seulement 10% des communes changeraient de semaine en 2013. Toul étant la plus grosse. (voir la liste mise en ligne par le SE-UNSA : <http://sections.se-unsa.org/54/spip.php?article1478>).

De ce fait, les écoles qui passeront à la nouvelle semaine deviendront quasiment expérimentales. Un groupe de travail pour voir comment cela se passe sur le terrain sera mis en place. Un CDEN spécial avec la réécriture du règlement départemental pour les écoles concernées aura lieu avant la fin de l'année.

### **2) Du temps dégagé pour les enseignants :**

Le SE-UNSA 54 lui demande de dégager du temps sur le volume d'animation pédagogique ainsi que sur l'aide personnalisée, pour les collègues des écoles qui s'engageront dès 2013, comme le ministre l'a accordé à Christian Chevalier, secrétaire général du SE-UNSA.

Le Dasen donne son accord, des consignes seront données aux Ien. Les enseignants concernés devront faire la demande écrite à leur IEN.

Dans les bâtiments des écoles, priorité devra être donnée aux enseignants pour la continuité de leur service.

En cas de désaccord entre la mairie et les enseignants pour l'emploi du temps de la semaine et de la journée, le SE-UNSA demande que le Dasen soutienne les équipes. Selon lui, il n'y aura pas de désaccord !

### **3) Circulaire sur le temps partiel :**

Une circulaire départementale (harmonisée au niveau académique) va paraître semaine du 25 mars. Le SE-UNSA demande que la possibilité de travailler à 80% soit rendue possible pour les enseignants (pour ceux qui vont travailler 4.5 jours comme la circulaire ministérielle le rend possible) mais pour les autres aussi.



- 4) Les stages RAN reconduits cette année.
- 5) Mais pas les évaluations CE1 CM2 (voir l'article :  
**Le sort des évaluations nationales Darcos-Chatel est scellé**)
- 6) Les PES seront au nombre de 48 l'an prochain. Ils seront déjà en formation dans les écoles d'application auprès des EMF puis bénéficieront de regroupements de 32h et poursuivront l'année sur des congés longs ou des congés parentaux.
- 7) L'arrêté de carte scolaire est paru. Il maintient les fermetures annoncées et si les élèves sont là, il ne s'interdit pas d'annuler ces fermetures.
- 8) Ineat /exeat : les résultats étant très défavorables pour les collègues, le SE-UNSA a demandé que des échanges entre département soient facilités. Le Dasen ne s'y oppose pas, au contraire.
- 9) **Les conditions de circulation sur routes enneigées : suite aux divers courriers et interventions du SE-UNSA , le Dasen a dit regretter que les collègues aient été prélevés d'un 30è sur leur salaire et ces derniers seront remboursés sur la paie d'avril. Nous nous en félicitons !**

